

Qu'est-ce qu'un verbe pronominal ?

Un verbe pronominal est un verbe accompagné d'un mot comme « me, te, se, nous, vous, ou se /s' » placé entre le sujet et le verbe. On appelle ces petits mots des pronoms réfléchis.

Un verbe pronominal se conjugue toujours avec l'auxiliaire « être ».

Comment accorder le participe passé d'un verbe pronominal ?

Les verbes pronominaux ont des règles particulières pour accorder de leur participe passé:

- Si c'est un verbe essentiellement pronominal (qui ne peut pas être utilisé sans pronom réfléchi) alors, le participe passé s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet.
- Si c'est un verbe occasionnellement pronominal (qui peut être utilisé avec ou sans pronom réfléchi) alors, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son C.O.D lorsque celui-ci est placé avant le verbe (même règle qu'avec l'auxiliaire avoir).

Exemples :

- Elles se sont blotties contre moi.

Le verbe « se blottir » est essentiellement pronominal.

Le participe passé s'accorde avec le sujet « elle » qui est féminin pluriel.

- Elle s'est lavée.

On peut écrire « elle s'est lavée » ou « elle lave ».

Le verbe « se laver » est occasionnellement pronominal.

Elle a lavé quoi ? Réponse : Elle-même.

Le participe passé s'accorde avec le COD placé devant lui, (Même si ici nous sommes en présence de l'auxiliaire « être »)

- Elle s'est sali les vêtements.

Elle a sali quoi ? Réponse : les vêtements

Le COD « les vêtements » est placé après l'auxiliaire.

Le participe passé ne s'accorde pas.